

## COMMUNIQUÉ du 11/01/2016

Malgré notre demande, aucune satisfaction n'a été apportée par les autorités académiques à notre demande d'information concernant la mise en place d'une solution aux problèmes rencontrés au Lycée Mistral. Des signalements oraux et écrits ont donné lieu à de nombreux signalements oraux, écrits, des réunions et des visites de l'Inspection ainsi que de la Direction Académique depuis la rentrée 2014 et d'autres réunions et demandes y ont succédé lors de l'année 2015-2016.

**L'absence de pilotage de nombreux projets, un défaut de transmission récurrent des informations, le non-respect de procédures disciplinaires, pédagogiques voire managériales, l'abus de mensonges et de manipulation** ont conduit la section professionnelle à une situation ressentie par trop d'élèves comme un **blanc-seing à l'indiscipline et à la violence**, sans parler de **l'ambiance de travail qui n'est plus digne** de ce qui se vivait précédemment dans notre établissement. Les dernières **vagues d'insultes, de menaces, de bousculades et jusqu'au jet de pierre à un professeur** le mois dernier auront de peu épargné un droit de retrait sans préavis.

**Ces événements sont connus des autorités académiques depuis presque un an pour les plus anciens.** Il a été dit lors de réunions que dès lors qu'une demande de secours avait été faite et réitérée, leur répétition serait de la **responsabilité desdites autorités.**

**La réception d'une délégation du personnel lundi 4 janvier 2016 n'a toujours été suivie d'aucune information** quant à la résolution de cette situation **une semaine après sa tenue.**

Nous ne pouvons guère attendre plus sans rien faire tant l'exaspération est à son comble; la sécurité des lieux et des personnes ainsi que l'organisation des prochains contrôles obligatoires en cours de formation comme la gestion des stages étant en péril imminent, les professeurs de la section professionnelle ainsi qu'une partie des collègues de la section générale ont décidé d'une grève ce mercredi 13 janvier à partir de 08H25.

Dans le courant de la journée une consultation aura lieu afin de décider pour les jours suivants de la poursuite ou non de cette démarche par toute ou partie du personnel en fonction d'une éventuelle réponse apportée entre temps et -comme indiqué dans le précédent communiqué du mois de décembre- de la communication aux institutions locales et à la presse.

Une partie des personnels regrette amèrement le recours à cette action comme moyen d'appui de la négociation qui leur fera perdre cyniquement une journée de travail pour les élèves et de rémunération pour eux-mêmes dans un contexte déjà très discutable de gel du pont d'indice et de perte du pouvoir d'achat depuis de trop nombreuses années mais tiennent encore et malgré cela par-dessus-tout au bon fonctionnement de leur outil de travail. Aussi se joindront-ils à cette démarche majoritairement bien qu'en l'occurrence la revendication ne porte ni sur l'acquisition de nouveaux droits ni sur l'augmentation de moyens mais sur une demande de fonctionnement normal tel qu'il est prévu par l'Institution elle-même.

*Les représentants du personnel du Lycée Mistral,  
avec le soutien des syndicats CGT, SNES, SNALC, et non-syndiqués.*